

Indonésie : la police saisit des livres jugés “anarchistes”

Clément Solym

10 novembre 2025

Table des matières

Quand l'écrit devient suspect	3
De la liberté de lire à la logique sécuritaire	3
La littérature en ligne de mire	4

En août 2025, l'Indonésie est secouée par une vague de protestations – motivées par la montée des inégalités, le coût de la vie et la perception d'un pouvoir peu à l'écoute. Les forces de l'ordre interviennent dans plusieurs provinces, arrêtant des dizaines de manifestants pour « incitation à l'émeute ». Parallèlement à ces arrestations, les autorités procèdent à des saisies surprenantes : des ouvrages littéraires et politiques sont présentés comme preuves matérielles de radicalisation.

Dans la province de Java Oriental, lors d'un raid à Kediri, la police a saisi — outre des pierres, des téléphones ou des vestes — « 11 livres sur l'idéologie anarchiste », selon les autorités. Parmi eux : *Pemikiran Karl Marx* de Franz Magnis-Suseno, *Anarkisme* d'Emma Goldman, et *Stratégie de guerre de guérilla* de Che Guevara.

En Java Ouest, les policiers ont également présenté comme « preuves » des livres de Pramodya Ananta Toer — notamment *Anak Semua Bangsa* — et Oscar Wilde, rapporte The Star.

La justification officielle ? Ces ouvrages « montrent l'idéologie anarchiste des suspects ». Comme l'explique le chef de la police de Java Oriental : « Si cette lecture est mise en pratique, cela signifie que le processus d'apprentissage est issu du livre », indique Asia News Network.

Quand l'écrit devient suspect

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Pour Human Rights Watch, « la police doit arrêter et inculper des personnes sur la base de leurs actes. Si un incendie est allumé, c'est l'acte qui compte, pas les livres que le suspect lit ».

De son côté, la commission indonésienne Komisi untuk Orang Hilang dan Korban Tindak Kekerasan (Kontras) estime que « la police a toujours peur des livres et des idées ». Le ministre de la Culture, Fadli Zon, est intervenu : ces saisies ne constituent pas un bannissement des livres « mais interpellent l'usage qui en est fait ».

Il est aussi utile de noter que l'arsenal juridique prévoit que des objets soient saisis s'ils sont directement liés à un crime, bien que la pertinence de livres comme preuve est contestée.

De la liberté de lire à la logique sécuritaire

La saisie d'ouvrages pose une double question : celle de la liberté d'expression et celle de la compréhension de la littérature dans un contexte répressif. D'un point de vue littéraire, ces livres — qu'il s'agisse de textes de théorie politique (Marx, Goldman) ou d'œuvres de fiction (Pramodya Toer) — appartiennent au champ du savoir critique, non à celui du manuel d'action. Les présenter comme des « preuves d'émeutes » procède d'une logique qui assimile la pensée à l'acte.

Sur le plan éditorial, l'effet est inquiétant : un tel traitement peut dissuader la lecture d'ouvrages qui mettent en cause le pouvoir ou favorisent l'esprit critique, renforçant l'autocensure. Enfin, du point de vue du droit et des pratiques policières, cette mise en lien livres-actes dilue la frontière entre possession intellectuelle et complicité, affaiblissant l'exigence d'action concrète pour fonder une enquête.

Ce type de saisie s'inscrit dans un passé de contrôle éditorial en Indonésie — souvenons-nous du sort de l'œuvre de Pramodya Toer sous le régime de Suharto. Ici, la nouveauté tient à une sorte de « répression par la pensée ».

La littérature en ligne de mire

Alors que l'édition en Indonésie connaît un renouveau : jeunes auteurs, traductions, vivier critique, ce climat inquiète. Quelle place pour les essais, la fiction engageante ou les philosophes dans ce contexte de suspicion ? Pour les éditeurs et bibliothèques, cette affaire invite à redoubler de vigilance en matière de droits et de diffusion.

Au-delà des frontières indonésiennes, elle pose une question universelle : à quel moment un livre cesse-t-il d'être un objet culturel pour devenir un objet de contrôle politique ? Une interrogation d'autant plus importante dans un monde où la circulation des idées via le livre reste un acte de liberté.



*Bibliothèque
anarchiste*

Clément Solym
Indonésie : la police saisit des livres jugés “anarchistes”
10 novembre 2025

extrait le 1er octobre 2026 de *ActuaLitté*

bibliotheque-anarchiste.com